

Coordination de l'Action Sociale



**Visite au domicile pour
évaluation des besoins**



Portage de repas



Télé- alarme



**Coordination du retour
au domicile- Lien ADMR
Et Assistante Sociale**



**Aide à l'instruction de
demandes :**

- D'Aide Sociale,
- D'adaptation du logement,
- D'Allocation Personnalisée
d'Autonomie,
- De domiciliation,
- Dossier M D P H (Maison
Départementale des
personnes handicapées)

Le C.I.A.S. est représenté par :

M. Guy DUMOLLARD (Président
du CIAS, et de la Communauté
de Communes de Yenne)

Mme Martine GOJON (Vice-
présidente du C I A S)

Le service du C.I.A.S. est dédié aux personnes :

- de plus de 60 ans,
- handicapées sans limite
d'âge,
- en convalescence ou sans
mobilité

